



## ASSEMBLEE GENERALE 2018

L'Assemblée Générale 2018 de Koutammarikou s'est tenue le samedi 13 Avril 2019 à Triaize, en Vendée, dans la salle du Restaurant « La Petite Gare ».

Début de séance à 14h30

### **Etaient présents :**

Françoise Bordet, Xavier Bordet, Claire Le Gall, Eric Le Gall, Martine Alberti, Pierre Alberti, Emilienne Chenin, Jean Chenin, Patrick Jardin, Marc Jacquemin, Jean-Lou Jacquemin, Sylvie Hrovatin, Rodolphe Delaroque, Dominique Frascotti, Laurent Frascotti, Michèle Rouquette, Daniel Rouquette, Monique Guerre, Philippe Guerre, Catherine Lerat, Françoise Peyre, Liliane Biron, Henri Biron, Brigitte Desray, Bertrand Desray, Adeline Onillon, Virginie Van Torhoudt, Guillaume Van Torhoudt, Hervé Berthelot, Michelle Boutin, Jacques Boutin, Hugues Destouches, Sophie Moinard, Yves Gautier, Marie-Hélène Bohéas, Bernard Bohéas, Liliane Huet, François Huet, Marie Huet, Philippe Huet.

(40 Adhérents présents, à jour de leur cotisation - 19 pouvoirs totalisant 28 personnes)

### 1 – REGULARISATION de la situation de trois administrateurs

Trois administrateurs ont terminé leur mandat le 4/04/2017 :

Philippe Huet, Président

Marie Huet, Vice-Présidente

François Huet, Trésorier

Ces trois administrateurs sont réélus jusqu'en 2020.

*Tous les Administrateurs (y compris la Secrétaire Marie-Hélène Boheas) seront à renouveler en 2020.*

Validation par l'AG de toutes les décisions prises au profit de Koutammarikou depuis le 5/04/2017.

### 2 - LE MOT DU PRESIDENT

Philippe Huet, Président de Koutammarikou, ouvre la séance pour cette 11ème Assemblée Générale de l'association et remercie toutes les personnes présentes.

Le renouvellement des adhésions 2019 suit son cours (tous les adhérents n'ont pas encore renouvelé leurs adhésions).

En 2018, l'association a mené de nombreuses actions qui vont être développées dans le rapport moral.

### 3 - RAPPORT FINANCIER

Présenté par François Huet, trésorier de l'association Koutammarikou

#### 3.1 - COMPTES D'EXPLOITATION de KOUTAMMARIKOU

## ASSOCIATION KOUTAMMARIKOU

### COMPTES D'EXPLOITATION 2018

#### DEBIT

Commissions	36,47
Associatis	85,20
Frais virements	194,90
Prélèvements	60,55
Frais opposition	38,00

**Total Banque 415,12**

Reçus fiscaux	159,81
Livres (tatas)	44,49
La Poste (tatas)	113,95

**Total divers 318,25**

Livres « tatas »	573,40
Repas Emmanuel	119,20
Repas « tatas »	1 375,00
Repas AG	921,00
Apéro AG	70,59

**Total 3 059,19**

Route des Tatas	2 900,00
Virements Apeek	22 500,00
Virement interne	7 000,00

**TOTAL 36 192,56**

#### CREDIT

Adhésions 60 € X 25	1 500,00
Adhésions 100 € X 58	5 800,00
Don suppl. 33	7 200,00

**Total Adhésions 14 500,00**

Biblio/divers 905,30

Séjour Emmanuel 600,00

Repas La Rochelle	1 680,00
Vente livres	970,00
Repas AG	760,00

**Total 4 915,30**

Rembt. virement 2 950,00

Rembt. divers 214,75

La Poste (livres) 263,20

Virts internes 8 100,00

**TOTAL 30 943,25**

**RESULTAT DE L'EXERCICE : Déficit : 5249,31 €**

**Solde 31/12/17/ 6 089,75 + 30 943,25 - 36 192,56 = 840,44 solde au 31/12/2018**

#### COMPTE SUR LIVRET

Intérêts 2018 : 28,32 €

**Solde 31/12/17/ 1 167,82 + 9 028,32 - 10 100,00 = 96,14 solde au 31/12/2018**

### **Une information importante :**

**1,32 %.** C'est le pourcentage des frais de fonctionnement de l'association par rapport au budget annuel total de 2018.

En 2018, les cotisations, y compris les dons (7 200 €, en nette hausse par rapport aux 4 000 € de 2017), ont représenté un total de 14 500 €. 25 Adhésions individuelles, 58 Adhésions de couples (dont 17 nouvelles adhésions).

Le résultat de l'exercice 2018 fait apparaître un déficit qui n'est qu'un déficit fictif, car en attente d'un virement de l'Ambassade de France à Cotonou.

En 2018, changement de banque, de la Caisse d'Epargne au Crédit Mutuel : les opérations sont désormais possibles en ligne, ce qui évite de nombreux déplacements pour le Trésorier.

### **Rappel et discussion :**

Seuls les dons pour des aides collectives rentrent dans l'objet social de l'Association. Les micro-crédits accordés par l'Association sont possibles s'il y a une contrepartie (cela figure dans les statuts).

Les dons ou aides destinés à une seule personne ne peuvent pas bénéficier de la déduction d'impôts. Cela étant, un adhérent qui souhaite soutenir une personne en particulier peut très bien effectuer un virement directement sur le compte de l'Apeek à Natitingou, le versement de l'argent étant alors toujours sous le contrôle d'Emmanuel.

### **3.2 - VOTE**

Il est procédé au vote concernant le rapport financier.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 68 personnes présentes ou représentées.

## 4 - RAPPORT MORAL

### 4.1 - ECOLES et CANTINES

#### Les cantines

**Année 2017-2018 : 2 écoles ont bénéficié du Plan Alimentaire Mondial (PAM) : Tagayé et Koubérépou.**

**Année 2018-2019 : 3 écoles ont le PAM : Tagayé, Koubérépou et Korimbéné.**

On ne sait jamais quand le PAM va arriver dans une école. Une fois que le processus est amorcé, une école peut bénéficier du PAM plusieurs années, mais sans que l'on sache jamais si cela va cesser ou non.

Chaque école doit présenter un dossier. Julien Bagri, directeur à Koutanangou, a mal rempli son dossier et surtout, son école est en décroissance, donc il n'a toujours pas le PAM pour l'année scolaire 2018-2019

**Rappel : le PAM est destiné aux élèves.** Il ne doit servir à nourrir ni les instituteurs ni les parents.

Le PAM, qui possède un bureau à Natitingou (et son siège béninois à Cotonou) réalise régulièrement des vérifications.

Dans chaque école, est nommé un délégué pour la gestion des réserves stockées dans un local. C'est le délégué qui conserve les clés du local et qui libère les quantités de nourriture pour la semaine, en fonction du nombre d'élèves présents.

Pour assurer la préparation des repas, chaque village a trouvé une organisation qui lui est propre.

Exemples :

- à Koubérépou, existe un collectif de gestion de la cantine.
- à Tagayé les parents ont organisé un roulement par quartier pour les dames qui cuisinent chaque matin.

Quand les écoles bénéficient du PAM (qui apporte maïs en grains, riz et boîtes de concentré de tomate), Koutammarikou fournit les compléments quotidiens pour la sauce :

- Petits poissons séchés (sacs de 15 kgs)
- Légumineuses (haricots)
- Oignons
- Huile, piment, Kub....

Montant des compléments financés par Koutammarikou en 2018 : 2 500 €.

Comme trois écoles bénéficient aujourd'hui du PAM, cela entraîne ponctuellement moins de dépenses pour Koutammarikou.

#### Les écoles

L'investissement de Koutammarikou ne concerne pas que les cantines.

Pour fidéliser les élèves, Koutammarikou apporte aussi :

- pour les CI et les CP : des cahiers, des stylos, des ardoises, etc.
- le réapprovisionnement des boîtes à pharmacie
- l'électricité dans les classes, ce qui permet aux élèves de rester à l'étude (et aux enseignants de demeurer sur place, car il y a désormais de l'électricité dans les bâtiments des maîtres et les bureaux des directeurs)

**1<sup>er</sup> objectif de Koutammarikou : la SCOLARISATION**

Qu'est-ce qui peut inciter les enfants à venir à l'école ?

- la nourriture
- la pharmacie
- la télévision
- le jardin pédagogique.

**Installation des panneaux solaires et des TV dans chaque école en janvier 2018.**

Suite à l'opération de financement participatif sur KissKissBankBank, les panneaux solaires, les écrans de télévision et tous les systèmes ont été installés en janvier 2018 dans les 4 écoles. Pour remercier

l'Association, de grandes fêtes ont été organisées dans les villages, notamment à Koubérépou et Tagayè, en présence de nombreux adhérents.

Intérêt de la télévision : satisfaire la curiosité de découvrir cet appareil et visionner des petits films documentaires.

Chaque école est dotée d'une clé USB, avec 60 films. Les clés pourront tourner d'école en école et être complétées. Aucune école ne reçoit de télévision par voie hertzienne.

### **Les écoles soutenues par Koutammarikou ont bien progressé.**

Tagayé est passé de 80 à 180 élèves en 10 ans. Il y a désormais six classes en dur. Félix, le directeur, mène 80 % des élèves du CI au CM2 !

Koutanongou avait deux classes en banco, c'est désormais une vraie école en dur.

Pour mémoire, Ditahouan (1<sup>ère</sup> école soutenue en 2008) avait 0 élève et elle a "décollé" après le démarchage de Julien auprès de toutes les familles, en leur annonçant que les repas de la cantine seraient assurés par l'association.

### **Intervention d'Emilienne Chenin :**

"Vous pouvez être fiers de ce que vous faites. Depuis 10 ans, vous apportez ce que l'on appelle là-bas la "Base" : vous leur permettez d'apprendre à lire et à écrire. C'est le plus important. Après le CM2, certains élèves peuvent même continuer leurs études et certains vont jusqu'au BAC."

**Koutammarikou ne s'occupe pas de la SCOLARITÉ** : pas d'ingérence, c'est l'affaire des instituteurs !

Intervention de Marc Jacquemin sur la problématique des salaires des enseignants :

"Depuis les grèves de 2016 et 2017, le ministère paie un peu, mais les petits salaires d'abord".

Julien Bacri, qui est directeur à Koutanongou, a un arriéré de non-payé de 5 millions de Fcfa

Marie Huet a mis en place, pour chaque école, des responsables et ça fonctionne très bien :

- 1 instituteur responsable des vidéos avec un cahier de suivi, qui permet de savoir si ça sert souvent et ce qui plaît le plus, pour s'adapter lors du futur renouvellement.
- 1 instituteur responsable de la bibliothèque avec un cahier de suivi (idem).
- 1 instituteur responsable du jardin pédagogique avec un cahier de suivi.
- 1 instituteur responsable de la pharmacie avec cahier de suivi.

### **Les pharmacies**

Les pharmacies scolaires sont surveillées par l'Education Nationale pour contrôler que seuls les "bobos" scolaires sont traités. D'où l'intérêt du cahier de suivi. La boîte à pharmacie doit être fournie en pansements, bandes, aspirine, bétadine... A l'école, on ne fait pas de médecine familiale.

Pour le réapprovisionnement des boîtes à pharmacie, l'association achète en partie sur place, dans les pharmacies de Natitingou. Emmanuel détient le stock, il assure le suivi et alimente selon les besoins.

### **Partenariat avec la Ville de Saintt-Hilaire de Riez (Vendée)**

A l'été 2018, Marie a développé un partenariat avec cette ville, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Les enfants des écoles ont récolté du matériel scolaire pour l'école de Korimbéné, distribué début 2019.

## **4.2 - JARDIN DE BÉRÉCINGOU**

2018, a été une année de très bonnes récoltes, notamment pour les oignons et pour la 1<sup>ère</sup> récolte de pastèques. Le motoculteur fonctionne très bien. Jean Chenin a apporté deux nouvelles courroies en février 2019. La Coopération Technique Belge a financé la réalisation en 2018 d'un forage de 98 m de profondeur à gros débit, complété par une pompe solaire et 20 panneaux solaires ainsi qu'un nouveau système d'irrigation : l'arrosage n'est plus un problème au jardin ! (un château d'eau de 12m3 est prévu, toujours avec la coopération belge) Le jardin est en cours de Certification BIO.

Emmanuel est aujourd'hui Président des Maraîchers Bio de l'Atacora.

---

### 4.3 - MICRO-CREDITS

**Denis**, cousin d'Emmanuel  
Remboursement terminé.

**Emmanuel**  
Remboursement terminé

---

### 4.4 - VOYAGE des Adhérents en 2018

Onze Adhérents sont venus au Bénin en janvier et février 2018.  
Catherine et Jacques Hesse, Michèle et Daniel Rouquette, Monique et Philippe Guerre, Martine et Pierre Alberti (se reporter à leurs lettres respectives en 2018), Catherine Lerat, Marie et Philippe Huet.  
Le voyage des adhérents a coûté environ 15 000,00 €, sans aucune incidence sur le budget de l'association.

---

### 4.5 - INVENTAIRE DES TATAS de l'Atacora

Initié en Décembre 2017 dans le cadre de la mission demandée à Koutammarikou par l'ambassade de France au Bénin, l'inventaire des Tatas de l'Atacora a été terminé en janvier 2018.

**Le bilan est plus que positif : 1 800 Tatas inventoriés** (sur 5 000 Tatars existants), dont quelques Tatas qui datent de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et certains du milieu du XIX<sup>ème</sup> (comme celui d'Alphonse ou de Philomène)

Un rapport complet avec présentation de tous les Tatas recensés a été remis à Mr Jean-Michel Kasbarian, Directeur de la Coopération de l'ambassade de France au Bénin.

Par ailleurs, un dossier présentant les 20 plus beaux Tatas a été également remis à l'ambassade de France en janvier 2018. Ce dossier a servi de base pour la création et l'impression de l'ouvrage "Les Plus Beaux Tatas de l'Atacora" (voir page suivante).

Toutes les données de l'inventaire ont été transmises au ministère des Affaires étrangères à Paris.

Quelle suite à donner ?

- Dossier de demande de classement des Tatas Béninois au Patrimoine mondial de l'Unesco.
- Projet FPSI Patrimoine et Tourisme "Route des Tatas", retenu par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

---

### 4.6 – ROUTE DES TATAS

En mars 2018, Jean-Michel Kasbarian, directeur de la Coopération à l'ambassade de France, a confié deux nouvelles missions à Koutammarikou :

- **Tournage d'un clip vidéo sur les Tatas**, pour un budget très serré (3 700 €). Tournage réalisé par Philippe en juin 2018, pendant deux semaines. Clip finalisé le 30 décembre 2018 (encore sous embargo) intitulé "Sur la Route des Tatas".
- Le montage a été réalisé gracieusement par Frédéric Febvre, un ami cinéaste de Philippe. Le clip a été livré à l'ambassade de France le 2 janvier 2018.

- **Mission de médiation culturelle**, pour sensibiliser la population autour de la nécessité de préserver la culture otammari et notamment les Tatas. Mission de neuf mois, de septembre 2018 à mai 2019, réalisée par Guy N'Dah, un jeune que nous avons rencontré lors de l'inventaire des Tatas, et qui a fait un travail remarquable.

Guy est allé dans les écoles, les collèges, les lycées. Il a rencontré les membres des associations de femmes, d'Artisans, d'Agriculteurs. Il a vu des Féticheurs, des Alphabétiseurs en langue ditammari.

Il est donc intervenu devant plusieurs milliers de personnes, auxquelles il a expliqué le projet de la "Route des Tatas", l'inventaire des Tatas, les possibilités de développement touristique, l'intérêt de la conservation de leur patrimoine, les Tatas.

Guy a rédigé un premier rapport très complet sur les actions menées pendant les deux premiers mois, de septembre et octobre 2018.

Pour ce travail, Guy perçoit 120 000 Fcfa/mois, et a été doté d'un ordinateur et d'une moto (budget 500 000 Fcfa).

Guy est désormais le Directeur du Collectif de la Route des Tatas, qui rassemble tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin dans ce projet, tous bénévoles.

### **Village de Tagayé : Point de départ de la route des Tatas.**

En 2018, plusieurs membres de l'Apeek, Gaston, Alphonse, Julien et Emmanuel, nous annoncent qu'ils souhaitent créer un lieu d'accueil touristique. C'est LEUR projet.

Début 2018, le chef du village a fait don à l'Apeek d'un terrain d'un hectare (avec acte de donation en bonne et due forme, signé par toutes les parties). Ce terrain est situé près d'une maison construite au bord de la route par une ONG italienne et qui n'a jamais servi.

En fin d'année 2018, le chef du village et l'Apeek ont signé conjointement un bail de mise à disposition pour 10 ans d'une pièce de cette maison (l'autre pièce étant réservée pour un éventuel moulin).

Le projet d'Eco-Village de Tagayé est désormais sur les rails. Voici les principales choses qui seront mises en œuvre :

- L'Arboretum de l'Atacora sur le terrain d'un ha, avec présentation de plusieurs dizaines d'arbres avec des panneaux métalliques.
- Une Maison d'accueil touristique avec une boutique et une billetterie.
- Un Tata-Musée (en cours de construction près de l'Arboretum et de la Maison d'accueil), où seront présentés les objets traditionnels du Peuple otammari.

Objectif : que les retombées financières profitent au village de Tagayé, comme par exemple pour l'entretien de la pompe de l'école (100 € par an).

En 2018, Koutammarikou a lancé plusieurs actions afin de financer en partie ce projet notamment pour aménager l'arboretum, peindre et meubler la maison d'accueil, édifier le Tata-Musée, acheter du mobilier, etc. (budget estimé à 1 500 €) :

- Création, impression à 200 exemplaires, et vente du livre "Les plus beaux Tatas de l'Atacora" (maquette du livre réalisée bénévolement par Laurie Desray) : 600 € récoltés.
- Soirée "Koutammarikou" à La Rochelle en novembre 2018, au restaurant "Le Bistro des Bonnes Femmes" : 60 participants et un bénéfice de 300 €.

### **4.7 – PORCHERIE DE TAGAYÉ**

La décision de construire une porcherie à Tagayé a été prise suite à une réunion de l'Apeek de décembre 2017 à Natitingou. Marie et Philippe, présents à cette réunion, ont alors noté une grosse différence d'investissement de notre part (hors les écoles), entre les gens vivant en ville (les Longs) et ceux vivant en brousse (les Courts), et cela depuis 10 ans.

En outre, élever des cochons permettra d'améliorer les conditions de vie de Gaston et d'Alphonse (ils n'ont quasiment pas de revenus). Le cochon se vend très bien dans l'Atacora.

La porcherie a été construite au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, pour un budget global de 1500,00 €. C'est une très belle construction qui accueille aujourd'hui huit cochons.

Dans un premier temps, les cochons ne grossissent pas vite, sans aucun doute par manque de protéines : il leur faut un apport de soja à raison de 40 g/jour et par cochon soit 120 kg/an pour 8 cochons. Depuis, quelques adhérents ont soutenu l'achat de soja, indispensable à l'élevage des cochons.

#### 4.8 – BIBLIOTHEQUE DE KOUSSOUCOINGOU

Cyrille et Guy (rencontrés lors de l'inventaire des Tatas), gèrent la Maison des Jeunes de Koussoucoingou depuis plusieurs années.

Pour leur projet de bibliothèque, présenté à Catherine et Jacques Hesse en début d'année 2018, tout est allé très vite :

- Construction en cours d'année d'une armoire en tôle qui ferme à clé.  
Coût total : 80 000 fcfa (120 €), financé par Catherine et Jacques Hesse.
- Don de livres : une valise de 20 kilos, pleine de livres donnés par Catherine et Jacques, apporté en juin à Koussoucoingou par Philippe.
- Don de 300 livres reliés en cuir, donnés par une association de Rouen, Echanges France Bénin

#### 4.9 – NÉCROLOGIE

L'assemblée générale de Koutammarikou rends un dernier hommage aux amis qui nous ont quitté au cours de l'année 2018 : l'ami JO ; la Vieille aux Sources de la Pendjari ; Bernard, jeune enseignant de 26 ans à qui nous avons financé sa formation et qui devait passer son CEAP (diplôme d'Instituteur) en septembre 2018, est décédé avant la rentrée suite à un paludisme foudroyant.

#### 4.10 – VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport moral.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 68 suffrages exprimés.

#### 5 - MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les statuts de l'association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'Assemblée générale.

Le montant de la cotisation 2020 a donc été débattu.

<b>Cotisation 2020 pour un couple</b>	<b>:</b>	<b>120 €</b>
<b>Cotisation 2020 pour un Adhérent</b>	<b>:</b>	<b>70 €</b>

Il est procédé au vote concernant ces nouveaux montants. Sans vote contre et sans abstention, le nouveau montant des cotisations est adopté à l'unanimité des 68 suffrages exprimés.



## **6 - LES PROJETS**

### **6.1 – EMMANUEL et son nouveau statut (voir lettre N°70)**

A partir de janvier 2019, Emmanuel ne sera plus salarié de l'APEEK à plein temps.

Désormais, il est le seul responsable et propriétaire du jardin de Bérécingou et il va gérer lui-même les achats, le personnel, la vente de sa production, etc.

Pour autant, Emmanuel reste le directeur exécutif de l'Apeek. Il est toujours le responsable de nos actions au Bénin et le seul à avoir accès au compte en banque. A ce titre, il va percevoir une indemnité mensuelle de 50 000 Fcfa.

Il va continuer à gérer l'Apeek, les cantines, les micro-crédits ainsi que la cantine de Sossouna, pour le compte du Comité de Jumelage de Rieux-la-Pape.

Ses projets :

Devenir le premier producteur d'**artémisia** dans l'Atacora. C'est une plante (variétés afra et annua) qui prévient et soigne le paludisme.

Clôturer le jardin parce qu'il y a de plus en plus de voisins et qu'il s'est beaucoup agrandi, développer la culture de plantes aromatiques comme le curcuma et le gingembre.

Ce nouveau statut d'Emmanuel n'empêche pas, le cas échéant, notre association d'aider ponctuellement le jardin par l'apport de graines ou de matériel.

### **6.2 – GUY ET CYRILLE ET LES AUTRES**

**A compter de Janvier 2019, Guy et Cyrille ont intégré l'APEEK.**

Ils ont en charge :

- L'approvisionnement des cantines (toujours sous la houlette d'Emmanuel)
- Le suivi des actions de Koutammarikou, dans les écoles et pour le projet à Tagayé.
- La rédaction d'un rapport d'activité à envoyer tous les 2 mois (ce qui pêchait un peu en termes d'infos de la part d'Emmanuel) : les écoles, les cantines, les installations solaires et les TV, les microcrédits, etc.

Koutammarikou leur verse une indemnité mensuelle de 30 000 Fcfa à se répartir entre eux deux.

**L'APEEK** comprend désormais cinq actifs : Emmanuel, Guy, Cyrille, Alphonse et Gaston.

Chacun a sa fiche de poste, rédigée conjointement avec Marie en janvier 2019.

### **6.3 – LE POINT SUR LES ECOLES ET LEURS BESOINS**

- Problème de moulin pour les écoles qui bénéficient du PAM. Elles n'ont pas de problème avec le riz, mais pour le maïs qui est livré en grains, l'école n'a pas le financement pour le transformer en farine.
- **Budget pour moudre le maïs : environ 30 €/an et par école.**
- Panneaux solaires : lors de l'installation, Clotaire, électricien; avait proposé un SAV, qui n'avait pas été retenu, car trop cher. Emmanuel est chargé de demander des devis pour le nettoyage des panneaux solaires, le remplacement des ampoules et des néons lorsque cela s'avère indispensable.

Toutes ces différentes dépenses vont être prises en charge par Koutammarikou.

### **6.4 – GUY, CYRILLIC ET LEUR AVENIR (voir Lettre N° 72)**

**Guy** possède une licence de sociologie–anthropologie. Seule possibilité pour décrocher un emploi : obtenir un Master 2 à l'Université de Parakou. Le recteur de cette université est prêt à l'accompagner. A l'issue de deux années d'études supplémentaires, Guy pourrait être embauché rapidement comme Maître Assistant.

Budget pour ces deux années d'études : 3 000,00 €.

**Cyrille** est titulaire d'une licence de SVT, et il est professeur de Biologie vacataire dans trois collèges de Boukoubé et alentours. Il est marié, sa femme est couturière et ils ont trois enfants. Pour info, Cyrille, en

tant que vacataire non fonctionnaire, est rémunéré 1,5 € de l'heure et n'a pas touché de salaire depuis octobre 2018...

Seule façon de s'en sortir et d'avoir un emploi fixe : devenir professeur des Collèges, en passant un concours. Pour cela, il lui faudrait suivre des sessions de formation organisées pendant toutes les vacances scolaires.

Budget pour ces deux années de formation : 3 000,00 €.

**Pour Guy, aucun doute, si une action est entreprise, c'est Cyrille qui est PRIORITAIRE.**

### 6.3 – BIBLIOTHEQUE de la Maison des Jeunes de Koussoucoingou

200 Lecteurs sont désormais inscrits à cette bibliothèque.

Un bilan de fonctionnement va être demandé à Guy, à réaliser à partir du cahier de prêt qui est très bien tenu : quels ouvrages sont les plus demandés par les enfants, les collégiens, les enseignants.

Il faut aussi faire un tri dans les livres : 70 % sont illisibles pour les gens de l'Atacora, surtout les ouvrages apportés par l'association de Rouen (Balzac, Châteaubriant, Nietzsche, etc.). Il s'agit de les ranger tout en haut de l'armoire, de même que les beaux livres à consulter sur place..

Par ailleurs, Cyrille et Guy demandent aux collégiens de rédiger des fiches de lecture : pour toute fiche renseignée, ils donnent en récompense le droit de visionner un documentaire.

(En février 2019, Koutammarikou a financé un vidéoprojecteur LED - pas d'écran de projection pour l'instant-. De nombreux habitants de Koussoucoingou se rendent aux projections (environ une centaine de personnes à chaque fois).

C'est un vrai succès avec notamment la projection du film "Alexandre le Bienheureux" : 150 entrées... gratuites !

Pour faire vivre la Maison des Jeunes, Cyrille et Guy ne peuvent compter que sur le bénéfice de la vente des consommations sur place. Ils ont donc peu de moyens. Un écran améliorerait grandement la qualité de la projection.

De plus, ils n'ont aucune subvention de la mairie. Pour l'instant, ils ne sont que tolérés. Ils peuvent être remerciés à tout moment, d'autant que le maire sait que les "Blancs" aident Guy et Cyrille.

La mairie pourrait demander un loyer dans les mois à venir. Dans ce cas, soit ils restent (et paient leur loyer, mais avec quoi ?), soit ils s'en vont, emportent tout le matériel avec eux et cette Maison ne servirait plus à rien. Il faut savoir que dans l'arrondissement de Boukoumbé, il existe déjà six Maisons des Jeunes qui ne servent à rien, et une seule qui fonctionne, celle de Koussoucoingou !

**MAJOR du Dispensaire de Boukoumbé, un ami de Cyrille.**

En janvier 2019, les excédents de pharmacie apportés par Michèle Rouquette, et qui ne peuvent être utilisés dans les écoles sont remis à ce Major pour qu'il en fasse bon usage.

### 6.4 – MICRO-CREDITS

**Moulin à Tagayé (voir lettre N°71)**

Le trio, Gaston, Alphonse et Nicolas, réfléchit depuis un an à un autre projet : demander un micro-crédit pour installer un moulin à farine à Tagayé. Budget : 1 million de Fcfa (1 500,00 €) ! Actuellement, il n'y a qu'un seul moulin à Tagayé. Ce micro-crédit leur a été accordé en début d'année 2019.

Pour attirer la clientèle, chaque dame qui vient moudre ses grains à droit à un cadeau : un carré de bouillon Kub financé par Koutammarikou ! Ce moulin est utilisé également pour moudre la farine pour l'école de Tagayé (ce qui valorise l'investissement et économise l'argent payé à un autre moulin).

**Achat de miel :** Foussena, demi-sœur de Julien Bacri, a demandé un micro-crédit de 500 000 Fcfa pour acheter de grosses quantités de miel quand le cours est bas, et pouvoir le revendre quand le cours remonte.

## **6.5 – ROUTE DES TATAS (suite)**

### **Tata-Musée de Tagayé**

Ce Tata devrait être opérationnel en septembre 2019.

Il a commencé à être bâti juste à l'entrée de l'Arboretum, en construction traditionnelle, avec 4 greniers,.

Mais pour protéger les objets usuels bétammaribé qui seront présentés dans ce Musée (arcs, tambours sacrés ...), il faudra installer une porte de fer. De même, pour réussir à voir ces objets exposés au rez-de-chaussée, très sombre, à cause de l'étroitesse de la porte d'entrée, il faudra prévoir un éclairage, alimenté par un panneau solaire.

Un Tata (même un Tata-musée) doit être entretenu, il doit vivre et donc être habité : Alphonse envisage d'y installer une dame du village.

Guy N'Dah est chargé d'organiser la "récolte" de tous les objets traditionnels.

### **Eco-village de Tagayé**

Guy est aussi chargé d'aider Alphonse et Gaston à mettre en place la gestion de ce futur pôle touristique. Koutammarikou donne un coup de pouce financier pour ce projet (1 500,00 €, dont 900,00 € ont déjà été autofinancés (voir 4.5), ce qui est en accord avec les statuts de l'Association qui réserve 25 % de son budget pour la valorisation du Patrimoine. Mais pour la gestion des Visites pour les Touristes, c'est désormais **LEUR PROJET**.

Quel tarif pour la visite d'un Tata du village, pour la visite du Tata-musée, pour la visite de l'Arboretum ?

Possibilité aussi de visiter avec un guide les Sources de la Pendjari, les Grottes des collines, les Vieux Greniers .... Qui seront les Guides ? Autant de questions auxquels les concernés doivent répondre.

### **Arboretum**

Emmanuel a commencé l'inventaire des arbres. Koutammarikou va financer le bornage du terrain avec des balises, payer les pancartes en fer pour chaque essence d'arbre. Félix, le directeur de l'école de Tagayé, souhaite impliquer les élèves dans ce projet. Il est passionné par les arbres. Il sera à la retraite dans trois ans et aimerait continuer à intervenir à l'Arboretum.

### **Nouvelles conventions de l'Ambassade**

#### **Livre sur les Tatas premium**

L'Ambassade a commandé 100 livres à Koutammarikou (avec une nouvelle maquette spécifique "Ambassade" pour un montant de 1 600,00 €) qui vont être acheminés à Cotonou par Philippe à l'occasion du vernissage de l'exposition sur les Tatas, organisée à l'Ambassade le 23 Avril 2019.

Jean-Michel Kasbarian a accordé 100,00 € pour financer le déplacement de nos amis Sombas, qui vont assister au vernissage : Emmanuel, Guy, Cyrille, Alphonse, Philomène (une des rares femmes qui fait vivre son Tata) et aussi Gaston (suite au don de 60,00 € de Catherine Lerat)

#### **Traduction en ditammari du dossier sur les Tatas premium.**

C'est un très gros boulot qui a été confié à Guy N'Dah. Il en est à la moitié de la traduction.

### **Film sur la route des Tatas**

Philippe a toujours le projet de réaliser un film de 50 minutes, à partir de toutes les prises (réalisées en juin et novembre 2018 pour le clip de quelques minutes financé par l'ambassade.

## 6.6 – KOUANWARGOU, candidate au Parrainage de Koutammarikou

Fin Janvier 2019, Marie a rencontré à Natitingou Jacques N’Koué, nouveau directeur de l’école de Kouanwargou. C’est Tempa, directrice de Korimbéné, qui l’a encouragé à venir voir Marie.

En fait, il connaît bien Koutammarikou, car il a été Instituteur à Tagayè ces dernières années.

Jacques est Otammari et il habite sur place à Kouanwargou avec sa famille, dans un bâtiment prévu pour un Internat qui n’a jamais fonctionné (on passe devant cette école quand on va à Koutanongou, l’école de Julien).

Il y a 160 élèves (un certain nombre d’entre eux était auparavant à l’école de Koutanongou), et l’école bénéficie du PAM.

Lors de la visite de l’école, le 30 janvier 2019, le directeur, les délégués des Parents d’élèves (plutôt jeunes) ont laissé une très bonne impression. Jacques est un jeune Directeur (né en 1983), sympathique, dynamique, ordonné, très avenant. Tout est rangé. Les instituteurs sont bien présents.

Marie leur a expliqué le fonctionnement du parrainage (cantine, pharmacie). Elle a remis quelques cadeaux (cartes du monde, boîte à pharmacie, etc.). Marie a bien insisté sur le fait que cette école est à l’essai et que ce sont les adhérents en Assemblée générale en avril 2019 qui valideront ou non ce parrainage de Kouanwargou.

Pour information, cette école est située dans le même secteur géographique que Tagayè, Koutanongou et Koubérépou, ce qui est intéressant lorsqu’on programme les visites et l’approvisionnement des cantines.

Il est procédé au vote concernant le parrainage de cette nouvelle école, Kouanwargou..

Sans vote contre et sans abstention, le parrainage de KOUANWARGOU est adopté à l’unanimité des 68 suffrages exprimés.

## 6.7 – KORIMBÉNÉ

Au cours de l’année 2018, les relations avec les villageois de Korimbéné ont été compliquées. En cause, la panne de la pompe de l’école, qui a entraîné un bras de fer long et laborieux (voir lettre N°69). Les Parents d’élèves attendaient que Koutammarikou répare. Finalement, la pompe a été réparée en juillet 2018, les Parents ont cotisé et Koutammarikou a complété à hauteur de 300,00 €.

Tempa, la nouvelle directrice nommée en septembre 2017, s’est beaucoup impliquée dans cette histoire. Et la confrontation avec les Parents d’élèves a été rude. Marie Huet explique qu’à Korimbéné, on est en limite de pays Wama, ce qui génère des tensions avec les Bêtammaribè. On se retrouve avec la même population qu’à Ditahouan (1<sup>ère</sup> école soutenue puis délaissée). Les Parents d’élèves ne jouent pas le jeu, ne sont pas coopératifs, n’ont pas cotisé pour la pompe comme promis. On a le sentiment qu’ils veulent faire “casquer” les “Blancs”. Du temps du directeur précédent, ils venaient même manger à la cantine !

Tempa est en conflit ouvert et définitif avec les villageois. Elle est en colère car un bâtiment d’école, financé par une ONG italienne, est en cours de construction, sans que les autorités du village l’en aient informée. Lors d’un diner avec des adhérents fin janvier à Natitingou, Tempa dit qu’à Korimbéné, on pratiquerait encore l’excision, strictement interdite au Bénin, est sanctionnée par de très grosses amendes et des peines d’emprisonnement.

Renseignements pris, il y a eu sans doute un cas récent : une femme adulte qui avait des problèmes de gynécologie a consulté le Féticheur qui lui a conseillé l’excision.

Intervention d’Emilienne Chenin : “Il y a 50 ans, dans un petit village au-dessus de Korimbéné, il y avait une coutume wama avec circoncision et excision sur des ADULTES : ça n’a jamais été pratiqué sur des ENFANTS. Et Tempa le sait.”

L’école de Korimbéné est aidée depuis 10 ans. Elle a bénéficié des panneaux solaires, installation électrique et TV. Elle a obtenu le PAM cette année. Compte tenu de toutes les difficultés exposées, et du fait que Korimbéné se retrouve excentrée par rapport aux 4 autres écoles, Marie propose qu’on ne soutienne plus cette école. Il faut savoir “finir son temps” (expression béninoise).

Intervention de Françoise Bordet : Avant de voter, elle veut être sûre qu'il n'y aura pas de préjudice pour les enfants, si le parrainage est arrêté et que la décision de tout arrêter n'est pas centrée sur la problématique due à Tempa.

En réponse, Marie rappelle que cette école bénéficie désormais du PAM, que l'on a aidé ce village pendant 10 ans et qu'il a bénéficié de beaucoup d'aides, y compris toute l'opération "Du soleil dans les écoles". Lors du conflit autour de la pompe, Emmanuel a menacé les Parents d'élèves d'abandonner leur école au profit d'une autre.

Au final, c'est l'APEEK qui décidera : en cas d'arrêt du parrainage, un document sera remis aux Autorités villageoises pour leur signifier que l'Association a décidé de déplacer son financement sur une nouvelle école.

Il est procédé au vote concernant l'arrêt du parrainage de l'école de Korimbéné pour la prochaine rentrée scolaire.

Sans vote contre et sans abstention, l'arrêt du parrainage de KORIMBÉNÉ est adopté à l'unanimité des 68 suffrages exprimés.

## 6.8 – SITE INTERNET

Intervention de Laurent Frascotti, Web Manager pour Koutammarikou : le site a été entièrement refondu, il est désormais en accès libre et accessible depuis un smartphone. Ne pas hésiter à le tester et à faire des suggestions.

**Le Président clôt l'Assemblée Générale 2018 à 17h45.**